

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 17 septembre 2010**  
**COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE**

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS (pouvoir), Raphaël GRANON (pouvoir)

Secrétaire de séance : Claude LIOTARD

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 août 2010

A : Rajout à l'ordre de séance :

- Urbanisme : une demande a été faite pour nouveau tracé de chemin sur le quartier des Marets.

- Aménagement mairie : une discussion s'engage pour les travaux de l'aménagement des locaux de la mairie. Le conseil donne tous pouvoirs au maire pour mettre en route cette opération.

B : Ordre du jour :

**1 EAUX :**

1-1 Drôme Gervanne : Le syndicat nous demande de payer un volume d'eau non consommé. Conformément à la proposition du président de Drôme Gervanne en date du 12 février 2010 : « le président propose que la commune de Montclar sur Gervanne, exceptionnellement, paie les volumes inscrits au compteur situé au réservoir ». Le conseil municipal décide à l'unanimité de payer les m<sup>3</sup> délivrés aux compteurs du réservoir.

1-2 Analyse d'eau : Un devis est présenté au conseil pour l'entretien annuel de la conduite d'eau sur la conduite principale de la commune ainsi que l'entretien du réservoir. Le devis est accepté à l'unanimité.

**2 Employé communal :** Un courrier de notre agent technique est présenté au conseil, car cette personne demande à travailler 2 heures par semaine au lieu des 3h actuellement.

Le conseil est favorable et attend l'avis de la CTP.

**3 Chauffage appartement :** Le maire informe le conseil que la chaudière de l'appartement de Vaugelas est en panne et que des travaux de réparation seront réalisés au plus tôt.

**4 Informations diverses :**

- Ecole : le maire informe le conseil des diverses manifestations de la rentrée scolaire 2010-2011 et invite le conseil à l'inauguration de l'école de Piégros la Clastre.

- Télévision : Le maire met l'accent sur les futures difficultés suite au passage au numérique, sachant que les modifications commencent en octobre 2010.

- Panneau de randonnée : Un courrier est parvenu en mairie pour nous proposer de prendre en propriété le panneau de randonnée que le Conseil Général avait installé au carrefour de Vaugelas. Le conseil accepte de prendre en charge le panneau de randonnée et un courrier sera établi dans ce sens.

Le prochain conseil municipal est fixé au 15 octobre 2010.

Fin de séance : 21h20